

Académie internationale de la Lozère, 38ème édition

Fondée en 1982 par Jean Biron et présidée par Joëlle Bazerries, l'Académie propose des stages de musique et de danse à Mende et La Canourgue.

Dispensé par des professeurs de grande renommée, l'enseignement artistique s'adresse à tous niveaux et tous âges, de l'amateur au futur professionnel.

Stage de La Canourgue, session 3

Arrivée des stagiaires: 27 juillet à partir de 15h.

Une réunion est prévue avec les professeurs en fin d'après-midi au lycée. L'organisation des cours relève de la seule compétence des professeurs.

Chaque stagiaire devra apporter son matériel (instrument, pupitre, cordes de rechange, partitions, tenue de concert noire et blanche si possible, tenue de danse, etc, selon le stage choisi).

Des auditions des élèves seront programmées tout au long du stage ainsi qu'un concert des professeurs le vendredi 7 août, église de La Canourgue.

Les cours et l'hébergement pour les stagiaires pensionnaires et demi-pensionnaires sont au lycée LEGTA chemin Fraissinet 48500 LA CANOURGUE

L'internat propose des chambres de 2 à 3 personnes (WC et douche intégrés, linge de toilette non fourni, draps fournis). Selon les places disponibles, il est possible de réserver une chambre individuelle (supplément de 220 euros).

Possibilité de prendre certains repas, à raison de 10 € le repas (déjeuner ou dîner) pour les stagiaires, auditeurs, professeurs ou parents d'élèves ne résidant pas au Lycée.

En dehors des cours, les stagiaires mineurs sont sous la responsabilité d'un animateur agréé BAFA (sauf si les sorties en autonomie sont acceptées par le tuteur légal). Se référer au formulaire autorisation parentale, obligatoirement signée par tous les parents ou tuteurs légaux au début du stage. Les enfants de moins de 8 ans non accompagnés ne seront pas logés à l'internat, ils pourront être acceptés comme externes.

Le départ s'effectuera le samedi 8 août avant 12h.

L'Équipe Pédagogique

PIANO :

David BRASLAWSKY 1er prix du CNSM de Paris, 1er prix de musique de chambre au concours international de Trieste, Professeur au CRR de Saint Maur des Fossés (94)

VIOLON :

Marie-Violaine CADORET Concertiste. Professeur au CRR de Nantes et au pôle d'enseignement supérieur Bretagne Pays de la Loire

Sabine DEBRUYNE : Chambriste, elle se produit dans de nombreuses formations. Membre de l'Opéra de St Etienne. Titulaire du CA. Professeur au CRD de Romans sur Isère et au CRR de Grenoble

Sandrine CARIOU : Prix de virtuosité du CRR de Rueil Malmaison, invitée régulière à l'orchestre Pasdeloup. Professeur CA au CRR de Rueil Malmaison

Arnaud LEHMANN 1er Prix du CNSM de Paris. Perfectionnement au Banff center for the arts (CANADA) et au CNSM de Lyon, donne des masters Class en Chine. Titulaire du CA. Professeur au CRD de Blanc Mesnil et au CRR de NANCY

VIOLONCELLE :

Marie Héléne BEAUSSIER, le prix du conservatoire royal de Bruxelles. Diplôme supérieur de la Hochschule de Detmold (Allemagne) Violoncelliste du Trio Cappa, professeur aux conservatoires des 13ème et 15 ème arrondissements de Paris.

Xavier RICHARD, diplômé du CNSM de Paris Titulaire du CA et diplôme Supérieur de musique ancienne au CRR De Paris. Professeur de violoncelle et de musique de chambre au CRR de tours. Concertiste. Membre de l'orchestre Symphonique Tours-Val de Loire, du concert d'Astrée et de l'ensemble Consonance.

HARPE :

Audrey PERRIN, 1 prix du CNSM de Paris et prix de perfectionnement du CNSM de Lyon. Harpe solo de l'orchestre Pasdeloup et Chambriste. Titulaire du CA, Professeur au CMA centre W.A Mozart de Paris.

GUIWARE :

Antonin VERCELLINO, études au CRR de Lyon, Diplômé en Musicologie pour la faculté de Lyon 2, Titulaire du D.E Professeur au conservatoire de Saint,de-foy-les-Lyon et au conservatoire de Saint Fons. Assistant de Jésus CASTRO BALBI au CRR de Lyon

FLUTE :

Martine CHARLOT, 1er prix au CNSM de Lyon, flûte solo de l'orchestre Dijon Bourgogne. Professeur au pôle d'enseignement supérieur de musique de Bourgogne. Titulaire du CA. Professeur au CRR de Dijon.

CLARINETTE :

Christian GOSSART, Clarinette solo de l'orchestre National de Lille. Professeur au pôle d'enseignement supérieur de Lille (ESMD) des Hauts de France

HAUTBOIS :

Laurent GEORGEL: Etudes musicales à Belfort. Lauréat des conservatoires de Strasbourg et Bordeaux. Titulaire du CA. Professeur au CRR de Montpellier. Intervenant dans le dispositif Demos depuis sa création à Montpellier

COR :

Eric SAINT-MICHEL, 1 prix du CNSM de Paris, Membre du grand orchestre de la garde républicaine de Paris, professeur au CRC de Sevran, Sucy en Brie et au CRD d'Argenteuil.

PIANO D'ACCOMPAGNEMENT :

Sylvain COMBALUZIER, 1 prix du CNSM de Paris, DE d'accompagnement

Musique de chambre cordes: Marie Héléne BEAUSSIER

Musique de chambre Vents : Martine CHARLOT

Musique d'ensemble : Marcel Saint-Michel

Responsable de l'organisation artistique : Marcel Saint-Michel

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à remplir en caractères d'imprimerie)

NOM :
Prénom :
date et lieu de naissance :
Adresse postale :
téléphone :
E-mail :
discipline artistique :
professeur actuel :
niveau :
professeur souhaité durant le stage :

Arrivée au stage :

Pour les stagiaires mineurs parisiens qui le désirent, une personne désignée par l'Académie qui aura seulement le rôle de guide et non animatrice BAFA, sera sur le quai de la Gare Paris-Bercy une demi-heure avant le départ. Elle portera un petit panneau Académie de Musique (les horaires vous seront communiqués ultérieurement). La gare d'arrivée est Banassac.

La responsabilité de l'Académie n'est donc pas engagée durant le voyage.

- arrivée en voiture (A75 – sortie A40)
 arrivée en train, heure et lieu d'arrivée :

Je soussigné, déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur de la session et en accepter les clauses.

Lu et Approuvé :
Date, SIGNATURE :

GRILLE TARIFAIRE

Frais pédagogiques		
stage instrumental (sauf piano et harpe)	430 €	
Stage instrumental piano ou harpe	495 €	
Option stage instrumental		
musique de chambre	120 €	
accompagnement piano	30 €	
Ensemble orchestral	0 €	
Pension complète		
Majeur	405 €	
mineur avec encadrement BAFA	475 €	
supplément chambre individuelle	+220 €	
Demi pension		
majeur	100 €	
mineur avec encadrement BAFA	180 €	
Frais administratifs		
Frais d'inscription	80 €	80 €
TOTAL (arrhes à l'inscription + restant à l'arrivée au stage)		

GRATUIT pour les stagiaires : Studios de travail (minimum 3 heures par jour par stagiaire), musique d'ensemble, spectacle danse, concerts et auditions.

Modalités d'inscription :

Dossier complet à envoyer au secrétariat, stage session 3:

Monsieur Marcel SAINT-MICHEL

1, rue Maurice Ravel – 94440 DOMAINE DE SANTENY
Tél: + 33 1 43 86 04 53 Port. + 33 6 87 56 10 35
e-mail : Marcel.Saint-Michel@orange.fr

<https://www.musique-lozere.com/>

- un **chèque de 200 € d'arrhes** encaissé en début de stage à l'ordre de : Académie Internationale de Musique et de Danse de la Lozère. Ce versement ne sera pas remboursable en cas d'annulation.
- **deux photos** d'identité récentes
- un **règlement intérieur lu et signé** à télécharger sur le site
- une **enveloppe (23 x 16) affranchie** de 2 timbres au tarif en vigueur et libellée à votre adresse
- le **bulletin d'inscription**
- la **grille tarifaire**
- **pour les mineurs : une autorisation parentale obligatoire**, à télécharger sur le site.
- **pour les mineurs : une fiche sanitaire de liaison**, à télécharger sur le site.

Seuls les dossiers **complets** reçus, 15 jours avant le début du stage, pourront être pris en considération. Après cette date, l'accord sera donné en fonction des places disponibles.

Aucune réservation ou inscription ne sera validée si les **arrhes** ne sont pas versées. Tous les dossiers seront soumis à l'acceptation des professeurs.

La **totalité du paiement** se fera par virement bancaire (date limite : 10 jours avant l'arrivée) ou par chèque, espèces ou chèques ANCV (le jour de l'arrivée).

Les stagiaires qui, pour quelque motif que ce soit, n'assistent pas aux cours, ne peuvent prétendre à aucun remboursement. **Tout stage commencé est dû.**

Les organisateurs se réservent le **droit d'annuler le stage** en cas d'évènements indépendants de leur volonté, d'indisponibilité d'un professeur ou d'insuffisance de participants. Les sommes perçues sont alors restituées à l'exclusion de toute autre indemnisation.

Les organisateurs du stage déclinent toute responsabilité, en cas de vols ou de détérioration d'instruments, ou d'objets personnels pour lesquels, il est conseillé aux stagiaires de **contracter une assurance.**



Du 27 juillet au 8 août 2020



Musique



La Canourgue, session 3